

PREMIER MINISTRE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail-Progress

COPIE

Décret n° 2025 - 11 du 4 février 2025

portant nomination des directeurs rattachés au cabinet du ministre des finances,
du budget et du portefeuille public

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 2-2018 du 5 février 2018, déterminant les modalités de nomination aux
hauts emplois et fonctions civils et militaires ;

Vu la loi n°2-2024 du 8 février 2024 portant création de la Caisse congolaise
d'amortissement ;

Vu le décret n° 2021-300 du 12 mai 2021 portant nomination du Premier Ministre,
chef du Gouvernement ;

Vu le décret n°2025-1 du 10 janvier 2025 portant nomination des membres du
Gouvernement ;

Sur proposition du ministre des finances, du budget et du portefeuille public ;

DECRETE :

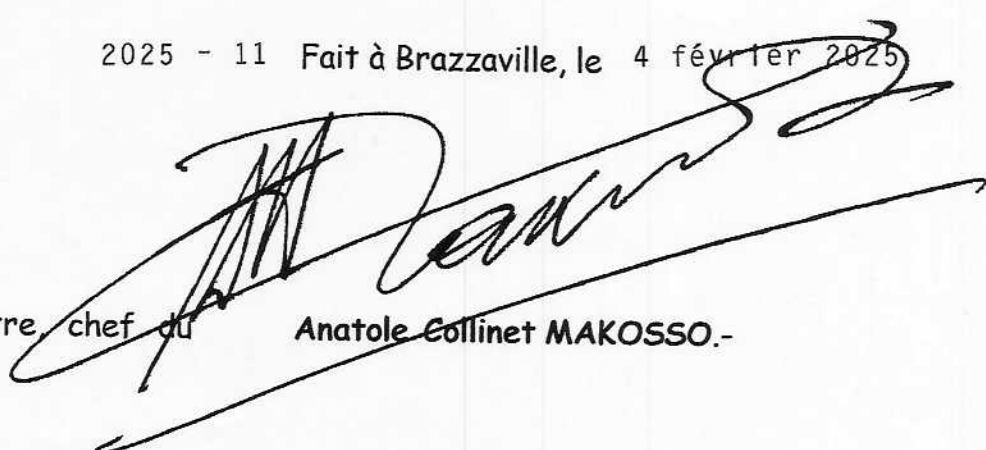
Article premier : Sont nommés directeurs rattachés au cabinet du ministre des
finances, du budget et du portefeuille public

1. Directeur de la coopération :
Madame **MAPOUATA Bertille Ida Chantal** ;
2. Directeur des études et de la planification :
Madame **ELENGA NGOLLO née MOSSA GNEKAMBI Lydie** ;
3. Directeur des ressources humaines :
Monsieur **MONTAGNA Jean Marie**
4. Directeur des finances et de l'équipement :
Madame **AMBIERO Gisèle**

Article 2 : Les intéressés percevront les primes et indemnités prévues par les
textes en vigueur.

Article 3 : Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui prend effet à compter de la date de prise de fonctions des intéressés, sera enregistré et publié au journal officiel de la République du Congo./-

2025 - 11 Fait à Brazzaville, le 4 février 2025

Par le Premier ministre, chef du Gouvernement,  Anatole Collinet MAKOSSO.-

Le ministre des finances, du budget
et du portefeuille public,



Christian YOKA .-